

ANTICAPITALISTES !

Mensuel du Nouveau Parti Anticapitaliste de Gironde



Manifestation à Téhéran, septembre 2022

Solidarité avec la révolte des femmes d'Iran !

**Contre l'inflation,
les offensives antisociales...**



Préparons-nous à l'affrontement !

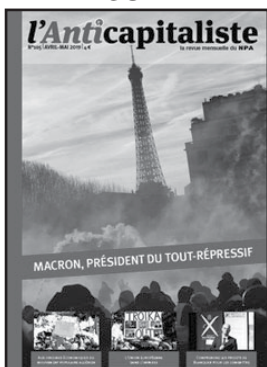
Lisez la presse anticapitaliste

Abonnez-vous

L'HEBDO



LE MENSUEL



à

L'Anticapitaliste

Notre presse n'est financée par aucune publicité et nos moyens financiers sont très limités...

C'est pourquoi le nombre d'abonné·es est décisif pour des journaux militants comme les nôtres qui vivent sans pub, sans subvention.

Les abonnements à l'hebdomadaire proposés (par prélèvement ou par chèque) permettent, si vous le souhaitez, de le coupler avec un abonnement à la revue mensuelle.

Voir les tarifs ci-dessous.

Abonnez-vous, abonnez vos amis !

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

10€ = 3 MOIS D'HEBDO ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

Paiement par chèque à l'ordre de N.S.P.A.C.

Entourer la formule choisie dans le tableau ci-contre, compléter le formulaire ci-après et envoyez les avec votre chèque à :

N.S.P.A.C. - 2, rue Richard Lenoir - 93100 MONTREUIL

Nom : _____ Prénom : _____

Apt, Esc, Bat : _____

N° : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

TARIFS DES ABONNEMENTS	France et DOM-TOM	
	6 mois	1 an
L'hebdo L'Anticapitaliste	28 €	56 €
L'hebdo et la revue mensuelle	50 €	100 €
Tarif jeunes, chômeurs, précaires à l'hebdo	20 €	40 €
Tarif jeunes, chômeurs, précaires à l'hebdo et la revue mensuelle	38 €	76 €
Abonnement à la revue mensuelle	22 €	44 €

Abonnez-vous

ANTICAPITALISTES !

CPPA : 1014 P 11511 - ISSN : 2430-4867

Directeur de publication : François Minvielle
NPA33 - 39 rue de Navarre - 33000 BORDEAUX
07 83 64 43 49

Imprimerie : Copy Média - Parc d'activité du Courneau
23, Av. de Guitayne - 33610 CANEJAN

à ANTICAPITALISTES ! le mensuel du NPA 33

Tarifs d'abonnement : 15 € (10 n° auprès des comités)
20 € (10 n° + frais d'envoi postal)
30 € (10 n°, tarif «soutien» avec envoi postal)

Par chèque à l'ordre de Monica Casanova, en précisant :

Nom : _____ Prénom : _____ E-mail : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

SOMMAIRE

Edito	p.3
Ecologie	p.4-5
<ul style="list-style-type: none"> Incendies en Gironde, des catastrophes provoquées par le capitalisme pyromane Manifestation « Pour la défense de la forêt usagère » « Si les feux recommencent, on ne pourra pas tenir » 	
Nos vies, pas leurs profits	p.6
<ul style="list-style-type: none"> Un été gare Saint Jean Fin du timbre rouge, menace sur les postiers et postières des PIC 	
Dans la Santé	p.7-8
<ul style="list-style-type: none"> Urgences : la catastrophe évitée ? 1000 embauches en 4 mois au CHU ? Le 22 septembre : des salarié·es en grève à la clinique Bordeaux Nord ! GBNA, un groupe qui soigne ses profits ! 	
Dans la jeunesse	p.8-9
<ul style="list-style-type: none"> SNU, conscription : à bas l'encasernement de la jeunesse ! Quand le CROUS met à la rue des étudiants 	
Dans l'éducation	p.10
<ul style="list-style-type: none"> Non à la mutation d'office de Kai Terada ! Nouvelle attaque contre le lycée professionnel Ecoles « alternatives » pour le fric 	
Leur société	p.11-13
<ul style="list-style-type: none"> A l'occasion du rapport sur les lieux d'enfermement pour étrangers en Gironde Rectrice et préfète entre bêtise paperassière et crasse nationaliste... Un toit c'est un droit ! Maison d'arrêt de Gradignan : inhumaine et indigne Sobriété ? Pas pour tout le monde 	
Féminisme	p.14
<ul style="list-style-type: none"> Mois pour l'IVG : interview de Myrtille, co-présidente du Planning Familial 33 	
Les nôtres	p.15
<ul style="list-style-type: none"> Jean-Louis Farguès 	
A lire	
<ul style="list-style-type: none"> Les filles d'Egalie, de Gerd Brantenberg 	

Contre l'inflation, les offensives anti-sociales... préparons-nous à l'affrontement !

Macron a donc lancé sa nouvelle offensive contre les retraites. Il faudrait, paraît-il, trouver de l'argent pour financer les réformes de la santé et de l'éducation, ainsi que la transition énergétique. Autrement dit faire payer à celles et ceux qui en sont les premières victimes les conséquences d'une politique qui, depuis des décennies, ne cesse de désorganiser, casser les services publics, prendre sur nos droits afin de garantir les profits des plus riches.

La débâcle du système de santé, d'éducation, l'aggravation des inégalités sociales sont le produit de cette politique qui a aussi conduit le service public de l'électricité, EDF, au bord de la paralysie où il se trouve aujourd'hui.

Le gouvernement nous demande de baisser le chauffage cet hiver et le tarif de l'électricité et du gaz va grimper de 15 % début 2023 à cause de l'inflation...

L'inflation, une pompe à fric ...

En France, selon l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 5,9 % entre août 2021 et août 2022, (+7,9 % pour l'alimentation, + 22,7 % pour l'énergie, + 15,3 % pour les transports). Ces hausses de prix sont pour l'instant freinées par les quelques mesurette du gouvernement, « *chèque énergie* », « *bouclier tarifaire* »... tant qu'elles vont durer !

Les hausses de prix frappent l'immense majorité de la population, mais pour quelques-uns, c'est le jackpot ! TotalEnergies, a empoché 4,9 milliards d'euros de résultat net pour le 1er semestre 2022, pour 3,34 au cours de la même période en 2021 ; Engie a encaissé 5 milliards d'euros de résultat net pour le 1er semestre 2022, contre 2,3 milliards un an plus tôt ; CMA-CGM a réalisé 14,8 milliards d'euros de profits au 1er semestre 2022, presque autant que sur l'année 2021...

Ces « superprofits » sont le résultat d'un gigantesque drainage des richesses produites tout au long des chaînes de production par le monde du travail, vers les sommets des multinationales de l'énergie, des transports, etc., avec la complicité active des gouvernements.

... dans une société malade du capitalisme

Cette accumulation de fortunes gigantesques entre quelques mains s'accompagne de l'aggravation de la crise globale de la société capitaliste. La crise énergétique pousse certains pays à remettre en route de vieilles centrales thermiques, y compris à charbon, accentuant le réchauffement climatique dont on

peut mesurer la gravité avec la canicule, les méga incendies, les inondations catastrophiques, la violence des ouragans... L'endettement colossal des Etats menace de déboucher sur un krach des marchés financiers et des Bourses. Les mesures des banques centrales pour juguler l'inflation s'avèrent non seulement impuissantes, mais provoquent un ralentissement de l'économie mondiale, comme le constate le directeur de la Banque mondiale : « *La croissance mondiale ralentit fortement, et un ralentissement supplémentaire est probable à mesure que davantage de pays entrent en récession. Ma profonde inquiétude est que ces tendances se maintiennent, avec des conséquences durables, dévastatrices pour les populations des marchés émergents et des économies en développement* ». Ces conséquences frapperont aussi, même si c'est à un degré moindre, les populations des pays riches, les travailleur.es, avec ou sans emploi, les jeunes, les laissé.es pour compte.

Sa « *profonde inquiétude* », comme celle du patronat et des gouvernements, est avant tout que les « *conséquences dévastatrices* » de la fuite en avant du capitalisme en faillite déclenchent une nouvelle vague de révoltes sociales, de puissants mouvements de grèves tel celui qui a éclaté en Grande Bretagne pour les salaires.

Mettre un coup d'arrêt à leur fuite en avant

C'est seulement sur ce terrain, celui de la mobilisation sociale, de la grève, que nous pourrions mettre un coup d'arrêt à la dégradation de plus en plus insupportable de nos conditions de vie. Dans ce sens, la journée de mobilisation du 29 septembre pour les salaires appelée par la CGT, la FSU et Solidaires tout comme la « *grande marche contre la vie chère et l'inaction climatique* » organisée le 16 octobre par diverses composantes de la Nupes, sont loin d'être à la hauteur des enjeux sociaux et politiques. Mais elles sont une occasion de porter le plus massivement possible nos exigences, une augmentation générale et l'instauration d'une échelle mobile des salaires, des pensions et des minima sociaux, de crier aussi notre opposition à l'offensive de Macron sur les retraites.

Et elles permettent de discuter de la nécessité de nous préparer à un véritable affrontement avec le patronat et le gouvernement, pour nous donner les moyens d'arracher nos revendications et, au-delà, mettre un coup d'arrêt à la fuite en avant destructrice du capitalisme, imposer notre contrôle collectif, démocratique, sur l'économie.

Incendies en Gironde, des catastrophes provoquées par le capitalisme pyromane

Les incendies de cet été ont atteint une ampleur inédite en France (avec une surface 7,5 fois supérieure à la moyenne annuelle des quinze dernières années) et particulièrement en Gironde : 20 000 hectares brûlés en juillet à La Teste-de-Buch et à Landiras, 7 400 hectares en août avec la reprise jusqu'à Saint-Magne, Hostens et Belin-Béliet, 3 700 hectares de plus en septembre avec ceux du Médoc, à Saumos, le Temple et Sainte-Hélène, puis à Arès...

Cet été infernal est la conséquence de la combinaison de la sécheresse et de la canicule provoquées par le réchauffement climatique mais c'est aussi la conséquence de toutes les politiques de démantèlement des services publics que ce soit l'ONF chargé de la gestion publique des forêts, Météo France ou les pompiers qui dénoncent depuis des années leur manque de moyens humains comme en matériel. Il est clairement apparu cet été

que les moyens installés en Gironde, notamment les Canadairs, étaient insuffisants. C'est aussi la conséquence d'une fuite en avant productiviste dans la gestion et l'exploitation des forêts. Les forêts « industrielles » du Médoc et du Sud-Gironde sont particulièrement vulnérables aux incendies, comme d'ailleurs aux tempêtes ou aux maladies.

Ces incendies n'ont rien de naturel, ce n'est pas une fatalité mais bien le produit de la folie de cette société capitaliste. Le capitalisme et sa logique mortifère de course aux profits sont non seulement responsables de l'accélération et de l'ampleur prises par le réchauffement climatique mais ils sont aussi le principal obstacle pour y faire face, qu'il s'agisse de le limiter ou de l'anticiper pour protéger les populations de ses conséquences prévisibles ou de gérer l'urgence face à ses effets les plus catastrophiques.

Bruno Bajou

Manifestation

« Pour la défense de la forêt usagère »

Dans le contexte des incendies de cet été, samedi 10 septembre une manifestation a rassemblé à l'appel du Corfu, un collectif d'associations dont l'Addufu (Association de défense des droits d'usage et de la forêt usagère), et un collectif citoyen « pour la forêt », plusieurs centaines de personnes à La Teste « en défense de la forêt usagère ». Pour en comprendre les enjeux, Alain Maurière, cheminot retraité, habitant de La Teste, usager et défenseur de cette forêt usagère au sein de l'Addufu et d'une scierie associative répond à quelques questions.

Peux-tu expliquer les enjeux de cette mobilisation ?

Alain Maurière : La forêt de La Teste qui occupe 3800 hectares, est la seule forêt usagère de France qui échappe au code forestier. Elle est régie par un règlement, un ensemble de textes appelés « baux emphytéotiques et transactions » dont les plus anciens remontent à 600 ans et qui depuis ont évolué.

Les propriétaires possèdent le sol, la gemme des pins parfois les cabanes forestières. Ils sont entre 400 et 500, quelques gros et surtout des petits. Mais les arbres sont réservés à l'usage des habitants. Les propriétaires n'ont pas le droit de les couper pour les vendre. Tous les habitants

des communes concernées (La Teste, Gujan-Mestras, Arcachon et Cap Ferret) peuvent gratuitement aller chercher du bois de chauffage, et même obtenir du bois de construction s'ils sont résidents depuis plus de 10 ans. Nous avons monté une scierie associative pour les usagers.

Grace à ce règlement la forêt usagère a été protégée de l'urbanisation galopante et de la course aux profits, car certains gros propriétaires voudraient se lancer dans la sylviculture.

C'est une des dernières forêts qui n'est pas plantée et dont la régénération se fait naturellement depuis plusieurs milliers d'années. Ses particularités, son profil dunaire, sa végétation plus diversifiée font qu'elle a mieux résisté aux incendies que la forêt de pins des Landes, forêt de plantation en monoculture d'arbres à croissance rapide... un champ d'arbres, plus qu'une forêt.

De fait ces règles font donc passer le droit d'usage avant le droit de propriété ?

A. M. : Oui et il y a toujours eu des conflits. Ces règles qui peuvent évoluer sont l'objet de négociations entre les représentants des propriétaires et les maires de La Teste et de Gujan qui sont les

défenseurs légaux des usagers. Elles sont régulièrement remises en cause par certains propriétaires. Aussi depuis 1920, devant la carence des maires qui cédaient trop aux propriétaires, une association d'usagers, (l'actuelle Addufu) a été créée pour faire pression, faire respecter et transmettre ces droits d'usages aux nouveaux habitants.

Il y a 2 ans, un nouveau propriétaire de 40 hectares a contesté ce droit d'usage pour obtenir un plan simple de gestion pour couper 30 % de sa parcelle et vendre le bois... L'association est montée au créneau au niveau des maires, des députés, des sénateurs. Pompili a détaché 2 hauts fonctionnaires qui ont conclu que c'était incompatible avec les « baux emphytéotiques et transactions ».

Pour nous, les arbres de la forêt sont et doivent rester un commun à tous les habitants. C'est avant-gardiste, social !

En quoi cette forêt usagère est-elle menacée au lendemain des incendies ?

A M : La forêt usagère, elle emmerde ces propriétaires qui voudraient faire de la sylviculture comme l'Etat et les administrations. Au moment des incendies l'Addufu a été accusée d'être contre les aménagements nécessaires contre les

« Si les feux recommencent, on ne pourra pas tenir »

Interview de Jean-Pierre, pompier volontaire en Gironde :

Les « mégafeux » de cet été ont révélé le manque de canadairs...

Jean-Pierre : Les canadairs vieillissent et beaucoup sont restés cloués au sol par manque de maintenance. Mais la situation a failli être encore plus critique car la plupart des pilotes atteignaient leur nombre d'heures de vol autorisé.

Il devrait y avoir des canadairs basés en permanence dans la région, vu la taille du massif de pins. C'est le cas depuis les incendies de juillet et on voit bien que les dégâts sont moins importants lorsqu'ils interviennent de suite. Mais il n'y en a pas assez pour tout le territoire.

Au niveau des moyens humains pour intervenir sur les incendies, pour entretenir le matériel ...

JP : Ce sont les mêmes qui nous commandent, dans les entreprises, chez les pompiers ou dans la santé. Par exemple, la maintenance au sein des centres du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) a été supprimée et centralisée pour raison d'économies. Bilan, on a manqué de roues de secours au plus fort des incendies et on a dû les démonter sur d'autres camions !

La désorganisation est la même partout. Heureusement qu'on a pu compter sur les agriculteurs pour fournir des cuves pour l'eau ou sur la population qui a assuré toute la logistique, la nourriture et la solidarité.

Une chose dont on parle peu :

35 % du matériel engagé cet été sur les incendies est indisponible aujourd'hui. Quelles seront les conséquences pour l'année prochaine ? Si les feux recommencent, on ne pourra pas tenir.

Le manque d'entretien des forêts a visiblement aggravé les incendies...

JP : Les forêts sont moins entretenues et beaucoup sont privatisées, pour certaines par les fonds de pensions. Elles sont plantées n'importe comment, pour faire du chiffre, avec des semis de

pins serrés les uns contre les autres, sans tenir compte du risque en cas d'incendie. Avec des arbres de 15 à 20 m, le feu met moins de temps à se propager, alors qu'avec ces semis serrés, il se diffuse directement par la tête des pins. C'est tout un ensemble qu'il faut revoir.

Le gouvernement dit qu'il veut recruter plus de pompiers-volontaires. En 2005, ils étaient 204 000 contre 197 000 aujourd'hui...

JP : Le recrutement continue mais les pompiers volontaires ne restent pas. C'est d'autant plus inquiétant qu'ils représentent 80 % de l'effectif.

Non seulement le nombre est insuffisant, comme celui des pompiers professionnels, mais surtout, on nous demande d'intervenir partout.

On l'a vu cet été où on a assuré les relèves sans repos de sécurité. En plus de la lutte contre les incendies, il fallait assurer les astreintes pour toutes les autres interventions : accidents de

la route, transports sanitaires où les pompiers se retrouvent bloqués pendant des heures aux urgences...

Le gouvernement se vante d'augmenter l'indemnité horaire de 3,5 % en octobre... Même pas l'inflation !

JP : C'est révélateur, mais ça dépasse la question de l'indemnité. Un des plus gros problèmes est qu'il n'y a aucune loi qui oblige les patrons à libérer les pompiers volontaires, même dans les cas critiques. Au mieux, on arrive à

faire signer une convention accordant quelques jours pour la formation, au bon vouloir de l'employeur.

Sinon, concernant les mesures pour les pompiers volontaires, on a tout juste droit à une rente complémentaire à la retraite entre 500 € et 1000 € par an.... Il avait été question un temps de bénéficier de 3 trimestres de cotisation pour 5 ans de service, mais ça a vite été abandonné. Pourtant, question pénibilité, ça le justifierait largement !

Propos recueillis par Laurent Delage



Manif à Bordeaux, 2019

incendies. Mais c'est faux, l'association défend juste le fait que les arbres n'appartiennent pas aux propriétaires même quand ils sont coupés pour aménager des pares-feux. Cette règle n'a pas été respectée. La DFCI (Défense des forêts contre l'incendie), sous l'égide de la préfète, s'est approprié les arbres coupés les amenant à la Cellulose... ils ont volé aux habitants le bois qui devait servir pour l'usage.

Ce droit d'usage peut être remis en cause au nom de l'entretien de la forêt ou de sa replantation après les incendies. Ainsi Macron quand il a annoncé un grand chantier pour replanter la forêt détruite a déclaré à propos des « bailliettes et transactions » : « on ne pourra pas les garder »...

Or du fait de ses particularités, protégées par ses règles anciennes, les 3000 hectares

de forêt qui ont subi les incendies, n'ont pas été totalement détruits... et une régénération naturelle est possible. Bien sûr il y aura des arbres à abattre mais a minima, c'est pour cela que nous nous mobilisons, à travers la défense de ces règles, nous voulons garder le contrôle sur les arbres, sur la forêt.

Propos recueillis par Bruno Bajou

Un été gare Saint Jean quand « restructuration » rime avec destruction

Énormes flux de voyageurs et canicule sur fond de manque d'effectif : l'été 2022 n'a pas été de tout repos à la gare Saint-Jean. Épuisés par la multiplication des tâches due au manque d'effectif, et face au mutisme de la hiérarchie, les agents SNCF Intercités Bordeaux se sont mis massivement en grève le 8 juillet, sur un préavis CGT-SUD, pour réclamer de meilleures conditions de travail. Si les grévistes ont obtenu quelques avancées dont des embauches, essentiellement d'intérimaires, ou la majoration d'une, il n'a toutefois pas été question de hausse des salaires ni de véritables recrutements. La direction a préféré temporiser en prévoyant une table ronde le 4 octobre.

« On privatise les profits, mais on mutualise les pertes »

Un collègue agent d'escale pour Intercités et cheminot depuis dix ans, témoigne : *« En 2021, au moment de la séparation des activités [1], la direction a adopté un discours édulcoré pour nous convaincre que ça allait être mieux comme ça. C'était une combine managé-*

riale grossière pour maquiller la recherche de la rentabilité à tout prix ». Cette réforme s'est soldée par des suppressions de postes et une moindre qualité du service. Sur la question des salaires, *« ça fait près de dix ans que nos salaires sont gelés. On essaie de nous endormir avec quelques primes par-ci par-là »*. Hors astreinte et réserve, et avec dix ans d'ancienneté, le salaire annuel d'un agent de manœuvre atteint à peine 22 000 € par an, 23 000 en comptant les primes, et ce malgré le travail de nuit, de week-end, et soumis aux intempéries.

Des saisonniers d'été ont beau avoir été recrutés pour alléger partiellement la charge de travail de l'équipe, les conditions de travail ont été particulièrement difficiles avec la canicule. D'autant que pendant les vagues de chaleur, la clim présente dans le local de repos était en panne et n'a été réparée que trois semaines après le gros de la canicule.

« On va droit dans le mur »

Fatigue des agents, pas de maintenance sur les vieilles rames tractées,

négligence de la sécurité ferroviaire, *« si ça continue, un jour il y aura un gros accident »*. Or les logiques capitalistes appliquées à la SNCF ne tendent pas vers le mieux.

Destruction des acquis sociaux des cheminots, dégradation du service pour les usagers, la casse des services publics s'accélère. Comme dans la santé, l'éducation, la Poste, la logique est celle de la rentabilité et peu importent les besoins de la population et des travailleur.es.

A la SNCF aussi, l'urgence écologique et sociale nous montre la nécessité d'exproprier les capitalistes et de prendre en main nous-mêmes notre outil de production !

Ludovic

[1] : En 2021, la réforme qui a abouti à la séparation de la SCNF en trois entités, TGV, Intercités et TER était mise en place à la gare Saint-Jean. Cette réforme a engendré une séparation des services, participant au morcellement de la SNCF pour préparer l'arrivée de la concurrence.

Fin du timbre rouge menace sur les postiers et postières des PIC

La Poste a annoncé par les médias la fin du « timbre rouge » dans trois mois. Plus cher que le timbre vert, le tarif timbre rouge permet de faire parvenir une lettre à son destinataire le lendemain de son dépôt dans toute la France. Forcément, cela implique une logistique particulière à laquelle un nombre important d'emplois sont rattachés.

Pour mener à bien localement cette réorganisation nationale, la direction de la PIC (plateforme industrielle courrier) de Cestas a décidé de mener une stratégie à la fois anxiogène et faussement rassurante. La nouvelle gamme de courrier qui doit tendre à devenir unique (la lettre turquoise) devra être acheminée en trois jours. Cette gamme entrera en activité le 1^{er} janvier 2023, c'est-à-dire dans une centaine de jours.

Les postiers et postières de la PIC ont bien compris que ce nouveau procédé industriel impliquerait deux choses importantes : d'une part un changement des horaires puisque ceux existants ne sont plus adaptés au nouveau procédé industriel. Et d'autre part la suppression de nombreuses positions de travail car l'objectif, sous couvert d'écologie, est bien sûr de

rationaliser et d'optimiser la logistique en supprimant de nombreuses liaisons de camions (et donc les chargements et déchargements qui vont avec) et en simplifiant le traitement sur les machines.

Sur ces deux aspects, changement d'horaires et rétrécissement des effectifs, la direction ne communique rien de concret ce qui laisse les collègues dans l'inquiétude. Elle prétend qu'elle n'a quasiment rien calculé.

La Poste n'a pas l'habitude des licenciements « secs » et la direction compte sans doute plutôt sur des départs plus ou moins volontaires pour atteindre les effectifs souhaités. Elle cherche donc à individualiser tout ce processus, alors qu'il s'agit bien d'une réorganisation nationale dans toutes les PIC. C'est bien évidemment en montrant notre unité et notre solidarité que les postiers pourront résister au mieux à tous ces changements.

François

Urgences : la catastrophe évitée ?

En cette rentrée, le ministre de la santé François Braun déclarait que « *la catastrophe annoncée ne s'est pas produite* ». Un aveu... Mais doit-on se réjouir de la situation estivale des services d'urgence pour autant ?

Les urgences de Pellegrin sont bien tristement célèbres depuis le printemps pour leur accès limité et régulé par le 15 de 17h à 8h. « Pas le choix », avec un tiers de postes vacants dans l'équipe médicale, il a fallu être beaucoup plus sévères dans le tri des patients et sélectionner seulement ceux entre la vie et la mort.

Le chef de service, Philippe Revel, note une réduction d'activité de 25 % depuis le 18 mai, et ce système est bien parti pour se pérenniser. En conséquence, le nombre d'appels au 15 a augmenté de 20 %, avec plus

de 2000 coups de fil par jour. Cet été, durant plusieurs périodes de tension, il fallait parfois attendre plus de 5 minutes pour avoir un professionnel de santé au bout du fil : et ces 5 minutes, face à un AVC (accident vasculaire cérébral) ou un arrêt cardiaque, peuvent être fatales.

Alors même si actuellement 90 % des appels sont pris le plus souvent en moins de 30 secondes (et heureusement) on peut s'inquiéter du fait que notre système de santé soit tenu à bout de bras par le centre 15. Car si la tour de contrôle craque, la catastrophe prétendument évitée finira par se produire, surtout à l'approche d'une très probable énième vague de Covid à l'automne.

Les urgences de Pellegrin ne sont malheureusement pas une exception bordelaise

Depuis la fin mai, 120 services d'urgence fonctionnent de

manière dégradée, allant parfois jusqu'à la fermeture. 20 % pratiquent le tri des patients à l'entrée par le 15.

Ce filtrage est considéré par beaucoup de professionnels comme une franche dégradation du service public et ne fait que confirmer le triste état de l'hôpital : les patients « les plus graves » ont beau être sélectionnés par la régulation, si on continue à fermer des lits, de nombreuses hospitalisations indispensables seront impossibles. Le problème se situe bien en aval et pas en amont.

De plus, les urgences sont souvent une porte d'entrée dans le soin pour les personnes les plus pauvres, même quand leur état ne nécessite pas une prise en charge réanimatoire immédiate. On sait que l'accès à la médecine de ville est souvent

un casse-tête et maintenant que l'accès aux urgences est limité, certains patients ne seront tout simplement pas soignés.

Une « perte de chance » pour les personnes les plus précaires, des heures d'attente interminables sur des brancards, des professionnels épuisés, de nouvelles démissions annoncées... c'est ça éviter la catastrophe ?

Même si aucun événement aigu n'a attiré l'attention du grand public, notamment grâce à l'investissement exceptionnel du personnel hospitalier, la destruction des services de soins se fait à bas bruit. Les patients, contraints parfois de parcourir des dizaines de kilomètres avant de trouver un médecin, meurent chez eux en silence.

Dans la santé comme ailleurs, la catastrophe est imminente, et seuls les travailleurs et travailleuses en lutte sont en mesure de la conjurer !

Marianne



1000 embauches en 4 mois au CHU ?

Lors de la conférence de presse de rentrée, le Directeur général du CHU s'est félicité « *depuis trois ans, nous n'avons jamais recruté autant : 1 000 personnes sur une période de quatre mois. Des infirmiers, des infirmiers anesthésistes et de blocs opératoires, des sage-femmes, des aides-soignantes, des agents de service. Le challenge, maintenant, est de leur donner envie de rester !* ». Certes, vu les conditions de travail...

D'autant plus qu'il faut rapporter le nombre de ces embauches (151 en juin, 299 en juillet, 320 en août et 267 en septembre) au nombre total de salariés au CHU, 14 500 personnes. Si sur le terrain nous avons vu arriver quelques nouvelles et nouveaux collègues chaudement accueilli.es, on est loin du compte. Et les départs, eux, continuent : démissions, demandes de mise en disponibilité, sans parler des arrêts de travail pour burn-out...

Le satisfecit de la direction est d'autant plus déplacé que de nombreux services ne fonctionnent et n'ont fonctionné cet été que grâce aux heures supplémentaires, malgré la fermeture de 600 lits.

Isabelle U

Le 22 septembre : des salarié.es en grève à la clinique Bordeaux Nord !

Le 22 septembre, nous étions une quinzaine de salariés de la clinique Bordeaux Nord à la manifestation santé à Bordeaux dans le cadre de la journée nationale CGT. L'occasion de dire notre ras-le-bol des conditions de travail, du manque de personnel et des salaires trop bas !

A la stérilisation, la presque totalité des salarié.es ont profité de cette journée pour se mettre en grève contre les accidents de travail à répétition, le manque de personnel et l'intensification du travail.

Ce qui a fait déborder le vase : le choix par la Direction de nouvelles machines différentes de celles choisies par les salarié.es, bien plus adaptées mais qui valaient 100 000 € de plus. Cela ajouté à une surcharge de travail depuis deux jours suite à la panne des machines de la stérilisation de Bel Air, autre clinique du groupe, dont le travail a été rapatrié sur Bordeaux Nord.

La grève n'est pas passée inaperçue tant le service de la stérilisation est déterminant pour le fonctionnement du bloc : sans boîte d'instruments, pas d'interventions ! Si la direction a pu compter sur des intérimaires remplaçants déjà présents dans le service et des petits chefs, cela n'a pas suffi à compenser et elle a dû supprimer des interventions.

Les collègues, qui exigeaient la création de 2 postes, des machines en état de marche et une augmentation de salaire de 150 € bruts, ont reconduit la grève le 23. De quoi faire changer de ton de la direction qui a immédiatement annoncé une

création d'un poste et une baisse de la charge de travail. Les collègues ont alors décidé de reprendre le travail dès la fin de matinée avec le sentiment de s'être fait respecter et des avancées concrètes. Une bonne journée !

GBNA un Groupe qui soigne ses profits !

Le Groupe Bordeaux Nord, après avoir acheté 2 cliniques à Pau en plein Covid, vient d'annoncer l'achat d'une nouvelle clinique à Cognac.

De quoi susciter la colère quand les directions répétaient, lors des négociations salariales, que les temps étaient durs avec l'augmentation des prix de l'énergie, de lourdes charges pour les cliniques...

Alors que le Groupe fait des bénéfices (2,3 millions en 2021 pour la clinique Bordeaux Nord), les négociations se sont soldées par des suppléments de participation, des augmentations catégorielles, bien loin des augmentations nécessaires pour faire face à l'inflation. Tout ça en pleine galère avec un manque de personnel partout.

C'est le moment de regrouper nos forces pour imposer nos exigences comme l'ont fait nos collègues de la stérilisation.

Isabelle Larroquet

SNU, conscription : à bas

Le 17 février, quelques jours avant la guerre en Ukraine, des députés LREM et LR déposaient un texte alertant sur les faibles moyens dont disposerait l'armée française pour mener un conflit dit de « haute intensité ». L'armée française serait encore adaptée pour « combattre le terrorisme » - jouer les cowboys en Afrique pour y défendre les intérêts des industriels -, mais il lui manquerait la puissance nécessaire pour mener les affrontements « à l'ancienne », opposant directement les grandes puissances les unes face aux autres.

L'État-major français en est pour l'instant surtout à vouloir faire serrer les rangs derrière une armée de métiers dopée de milliards d'euros supplémentaires. C'est dans ce sens qu'ils en appellent à une « montée en puissance » du service national universel (SNU) pour « sensibiliser la jeunesse aux enjeux de défense ». Ce que la gauche appelle « rétablir les liens entre l'armée et la nation ». Cette logique est d'ailleurs partagée par les politiciens de tous bords en Allemagne qui se sont accordés pour mettre en place un service « civique » obligatoire d'un an, où l'armée aura un boulevard pour recruter.

Le SNU en France dure un mois et les jeunes y portent l'uni-forme, chantent La Marseillaise avec lever quotidien du drapeau et sont soumis à l'abrutissement des instructeurs, puisque c'est l'armée qui s'en charge.

Et même si le SNU tel que retoqué selon les attentes de l'Etat-major ne se limiterait « que » à quelques semaines, eh bien des politiciens de droite comme de gauche et les éditorialistes en chef, eux, redoublent d'arguments en faveur de cet encadrement prolongé des jeunes, alors isolés de la population et placés sous le strict encadrement militaire.

La France Insoumise critique le SNU de Macron rediscuté début juillet à l'Assemblée et réclame son abolition, car ce serait... une « colonie de vacances sans objectif ni portée » ! En la matière, le programme de la FI est une « conscription citoyenne » de 9 mois pour tous les jeunes de 18 à 25 ans, où les jeunes effectueraient des tâches centrées sur l'armée et la police et encadrées par elles. Pas sûr que les jeunes préfèrent ces 9 mois au garde-à-vous à la colonie de vacances nationaliste de Macron !

Les jeunes sont habitués aux arguments sur l'armée, la nation, car

Quand le CROUS met à la rue des étudiants

Une manifestation devant le siège du CROUS était organisée le mercredi 14 septembre à l'appel du Poing Levé et d'autres organisations dont le NPA pour protester contre les expulsions d'étudiants menées depuis juin.

L'histoire commence le 30 juin lorsque le CROUS, après avoir annoncé la rénovation du Village 6 sur le campus de Bordeaux Montaigne, ferme la résidence. Des dizaines d'étudiants vivant sur place, qui avaient pourtant signé un contrat d'habitation jusqu'au 31 août, ne reçoivent aucune proposition de relogement de la part du CROUS, alors même que, du côté étudiant, toutes les formalités étaient remplies en temps et en heure.

Le CROUS, dans un grand élan de magnanimité propose alors... des chambres chez des personnes âgées pour 600 € par mois, ou encore en auberge de jeunesse.

À la rentrée, le CROUS refuse la réadmission en résidence



universitaire de 23 étudiants pour 2022-2023, en prétextant par exemple l'épuisement des 5 années de droit au logement en résidence universitaire. Pourtant, beaucoup des étudiants

concernés n'ont habité que 3 ans en résidence. D'autres prétextes mensongers sont avancés comme la non-correspondance aux critères sociaux chez tous ces jeunes...

Ces prétextes ont bien de quoi révolter. Un étudiant marocain a tenté de faire une demande avec un faux compte d'étudiant natif français sur le site du CROUS il y a quelques jours. Demande acceptée, alors qu'elle est refusée à critères égaux pour les étudiants étrangers concernés !

6 étudiants occupent actuellement leur chambre au Village 5 à Pessac et refusent de rendre leurs clés. Le CROUS leur coupe l'électricité, leur envoie un huissier de Justice et menace de faire intervenir la police. Ils ne peuvent pas sortir de leur chambre sous peine de se faire dégager.

Ces pratiques du CROUS ne sont pas isolées. Partout les jeunes, les travailleuses et les travailleurs sont confrontés à des menaces de ce type. 3 millions de logements étaient vacants début 2021, dont plusieurs milliers à Bordeaux même.

La centaine de jeunes réunie devant le CROUS a bien raison de se battre. Ces intimidations et méthodes révoltantes de la direction du CROUS seront mises en sourdine quand les étudiants et les étudiantes, avec la jeunesse ouvrière et l'ensemble du monde du travail, montreront leur force collective en sortant dans la rue et en relevant la tête. Et pour en finir définitivement avec le mal logement qui fait peser sur les jeunes d'impossibles conditions d'études ou de vie, il faudra réquisitionner les logements vacants et placer l'organisation du logement sous le contrôle des travailleurs et des travailleuses.

Correspondant

L'encasernement de la jeunesse !

tout le spectre politicien y a recours. Mais Mélenchon invente aussi quelques pseudo-arguments de gauche. Dans une vidéo récente il affirme que la conscription est un héritage de la révolution française de 1789, mais surtout il prétend que la conscription permet au « peuple » d'apprendre à manier les armes, et donc à pouvoir se défendre.

Pourtant la conscription n'a pu empêcher ni la première guerre mondiale, ni d'ailleurs, plus tard, la guerre coloniale d'Algérie. L'armée française mena le même sale boulot en Algérie avec la conscription, qu'en Indochine 10 ans avant avec seulement des professionnels. Les jeunes conscrits se retrouvent coupés du reste des travailleurs pendant une longue durée, de sorte à être hermétiques à toute pression populaire. La conscription n'est donc absolument pas, comme le prétend Mélenchon, un moyen pour les travailleurs de se défendre et de faire valoir leurs intérêts.

Mélenchon ment consciemment car il sait que la conscription de la révolution française s'est changée bien vite en arme contre les travailleurs et les peuples coloniaux.

Se défendre, nous dit-il d'ailleurs, oui mais contre qui ? Ceux

contre qui les travailleurs ont à se défendre, c'est contre la bourgeoisie et les brutes qui sont à son service et à l'image de son monde arriéré.

La seule armée « populaire » sera celle des travailleuses et des travailleurs en armes, hors des casernes, sans hiérarchie professionnelle, où l'instruction se fera sur les lieux de travail, dans les quartiers ouvriers et les usines, sous le regard de toutes et de tous, avec des chefs élus et révocables à tous les échelons. C'est d'ailleurs une telle milice qui assurera le désarmement de la police et de l'armée.

La jeunesse ouvrière a donc bien raison de ne pas accepter cette remontée du militarisme même enfumée derrière un écran pseudo « citoyen » ou « démocratique », qu'elle vienne de la droite ou de la gauche. C'est elle qui peut entraîner tout le reste de la jeunesse derrière son combat.

C'est de tout ça dont on discutera lors du débat à ce sujet à la fête du NPA 33 le 22 octobre à 17h30, où nous vous invitons à venir !

Guilhem

Non à la mutation d'office de Kai Terada !

Dans plusieurs établissements de Gironde, des équipes se sont mobilisées, à Elie Faure à Lormont, au Collège Aliénor d'Aquitaine, au lycée Magendie à Bordeaux, pour exprimer leur soutien à Kai Terada et dénoncer les méthodes du rectorat de Versailles. Ce collègue, prof de maths à Nanterres (92), responsable du syndicat Sud Education dans son lycée, a découvert à la rentrée qu'il était suspendu pendant 4 mois avec maintien du salaire, sans aucun motif déclaré.

Face à la mobilisation, la grève des collègues de son lycée, et le soutien d'une large intersyndicale, le rectorat a fini par dire que suite à une inspection de l'établissement en mars, il s'agissait de rétablir « *la sérénité du lycée* », une façon de faire payer la forte mobilisation de 2020, alors qu'il n'y a aucun motif disciplinaire contre le collègue.

Le rectorat et le ministère sont allés jusqu'au bout de leur logique, en décidant le jeudi 22 septembre une mutation d'office dans un autre département, « *dans l'intérêt du service* ». Plusieurs rassemblements se sont tenus pour exiger la réintégration de Kai sur son poste, devant le ministère, le rectorat, la DSDEN... Le vendredi, l'ensemble des syndicats ont protesté au Comité technique ministériel et la plupart ont quitté la réunion. La grève a repris dans l'établissement dès le samedi matin.

Le ministre Ndiaye signe sa première rentrée dans les pas de Blanquer : casse de l'éducation et répression contre ceux qui protestent. La colère grandit.

Nouvelle attaque contre le lycée professionnel

Dans un lycée pro du tertiaire de Bordeaux, la rentrée était déjà plombée par les conditions de travail et le premier bilan du Bac pro version Blanquer. Le premier cycle de trois années s'est achevé en juin, avec un sentiment de gâchis chez les collèves.

Dans cette situation, les dernières annonces de Macron ont provoqué une grande défiance, après le tweet de la nouvelle ministre déléguée chargée de l'enseignement professionnel, Carole Grandjean, prévoyant « *une réforme des lycées professionnels sur le modèle de l'apprentissage* ».

Bien sûr, la cheffe d'établissement a pu se féliciter des résultats au bac... mais personne n'est dupe de ces pourcentages qui correspondent aux attentes du ministère. Le constat est là : nos enseignements s'appauvrissent, tant dans les disciplines pour apprendre les métiers que dans l'enseignement général. C'est le résultat de réformes successives depuis la fin des années 1990 qui ont toutes eu pour but de faire des économies et de mettre l'enseignement professionnel au service du patronat.

Interrogée sur la mise en oeuvre de la « *mixité des publics* », c'est-à-dire le fait de mélanger dans les mêmes classes des jeunes sous statut de lycéens, et des jeunes sous statut d'apprentis, la cheffe d'établissement expliquait qu'elle ne l'avait pas mise en place parce

qu'elle n'avait eu aucune demande dans ce sens...

On sait que dans les établissements où cette réforme Blanquer est appliquée, les apprentis doivent suivre les mêmes cours que les lycéens, tout en étant deux ou trois fois moins présents. Comment peuvent-ils suivre ? A eux et aux profs de se débrouiller, avec une lourde surcharge de travail.

Autre motif d'inquiétude, Macron a annoncé que le temps de stage en entreprise des lycéens augmenterait de 50 %... en instaurant « *une meilleure organisation du temps scolaire... en séquençant les temps de stage* », c'est-à-dire une rotation entre groupes, pour pouvoir s'occuper de davantage d'élèves.

La casse du lycée pro se poursuit, et les premiers concernés en ont bien conscience. D'autant qu'un décret publié avant l'été permet pour la première fois aux profs de lycée pro de demander leur mutation vers des collèges ou lycées, ce qui leur était strictement interdit jusqu'alors. Comme le disait un collègue « *s'ils ouvrent cette porte, c'est qu'ils se préparent à fermer la boutique* »... ou à en changer profondément le statut.

A nous, profs et jeunes réunis, de les en empêcher.

François Minvielle

Ecoles « alternatives » pour le fric

Les écoles et collèges « libres » se multiplient chaque rentrée. Après Saint Jean d'Illac, en voici encore une qui s'agrandit Rive droite. A Tresses, l'école primaire « *alternative, verte et innovante* » Païdéia (du grec ancien !) va devenir un collège avec l'ouverture d'une 6ème cette année et d'une 5ème l'an prochain.

L'équipe enseignante, composée surtout d'éducateurs, est « *formée aux pédagogies Montessori et Freinet* », pour l'éveil de l'enfant dans son environnement et une éducation collaborative... sur le papier.

Car cette école si inclusive fait d'abord de la sélection sociale : 5000 € au bas mot l'année scolaire entre les frais d'adhésion

à l'association, l'inscription et 390 € par mois. La garderie, à 1€ la demi-heure, ne commence qu'à 8h : pas de risque d'avoir des parents lève-tôt. Un mercredi au Centre Nature et Loisirs de l'école coûte 30 €...

Un pavillon sert d'école avec son jardin. Pas de cantine, il faut apporter sa gamelle. Et ce sont de jeunes en Service civique qui accompagnent les enseignantes pendant les repas, la classe, surveillent la cour et les études, font le périscolaire, s'occupent du potager, des animaux, etc.

Une école avec un argument de vente novateur, du personnel pas cher, et qui rapporte ! Pas étonnant qu'une des co-fonda-

trices de l'école interrogée par le magazine local l'Echo des Collines, la vende pour « *accompagner les élèves, les rendre indépendants, autonomes, connectés avec la nature et un monde dans lequel ils vont devoir évoluer, celui de l'entreprise* ».

Le contraire de ce que défendaient Élise et Célestin Freinet, militants de la classe ouvrière, communistes poussés hors de l'Education nationale pour leur enseignement émancipateur et également du PC, avec aussi des désaccords politiques ! Comme eux, nous voulons enseigner pour contribuer à mettre à bas avec les jeunes cette société de classe où tout sert à faire du fric.

Monica

A l'occasion du rapport sur les lieux d'enfermements pour étrangers en Gironde

Le 14 septembre était publié le rapport 2021 sur les Centres et Lieux de rétention administrative (CRA et LRA) (1). Nous avons rencontré à cette occasion Cécile Roubeix, accompagnatrice juridique au CRA de Bordeaux pour la Cimade et lui donnons la parole :

« Au niveau national, malgré la pandémie, plus de 40 000 personnes ont été enfermées dans les CRA alors que, comme l'a rappelé la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté dans un courrier du 13 janvier 2022, « il est illusoire d'espérer respecter les règles de distanciation au sein de chambres collectives et de repas pris dans des salles communes ».

Les conditions d'enfermement ne cessent de se dégrader. Crainte d'être enfermés jusqu'à 3 mois et-ou expulsé, espaces sans aucune intimité, justice au rabais, prise en charge médicale (souvent) déplorable : les constats sont chaque année plus alarmants avec de multiples tentatives de suicide et, en 2021, trois décès dans des CRA.

Des personnes étrangères, parfois accompagnées d'enfants mineurs, ont été maintenues en rétention, voire expulsées, alors même que la Cour européenne des droits de l'homme avait ordonné leur libération ou la suspension de leur renvoi.

A Bordeaux, 431 personnes ont été enfermées au CRA en 2021, soit plus du double qu'il y a 10 ans. On est revenu à un taux d'enfermement d'avant-covid alors même que les frontières de certains pays sont restées fermées une bonne partie de l'année 2021. C'était le cas de l'Algérie, mais nombre d'Algériens ont continué à

être enfermés, de fait de manière illégale puisqu'il n'y avait pas de possibilité d'expulsion.

La durée moyenne de rétention s'est ainsi allongée : de 9 jours en 2020 elle est passée à 12 jours en 2021. Et plusieurs personnes sont (pour la première fois à Bordeaux) restées le maximum autorisé, 3 mois, avant d'être relâchées car l'Etat n'avait pas réussi à les expulser.

Si la durée de rétention s'est allongée, les conditions sont toujours aussi indignes au sous-sol de l'hôtel de police, très exigu, avec une promiscuité forte et sans lumière naturelle.

Les actes désespérés se sont multipliés : le 25 mars 2021, un homme s'est donné la mort par surdose médicamenteuse au sein du CRA de Mériadeck après 17 jours d'enfermement ; et le 15 décembre un monsieur qui avait déjà fait plusieurs séjours au CRA s'est suicidé dans les geôles du tribunal de Bordeaux après avoir refusé de se soumettre à un test PCR.

L'administration cherche à expulser, peu importe les risques encourus pour la vie des personnes concernées. Elle n'a pas hésité à expulser pour la seconde fois une personne tchétchène qui avait pourtant été détenue arbitrairement par le régime de Kadyrov et torturé après sa première expulsion. Et un monsieur d'origine guinéenne qui avait un titre de séjour pour soins depuis 10 ans a été expulsé alors qu'il était toujours très malade. Peu im-



portent à l'Etat les risques que les ruptures de soin ou la répression font courir et l'accumulation des événements tragiques. Le gouvernement expulse et veut du chiffre.

L'Etat multiplie les places de rétention. Bordeaux et sa métropole ne font pas exception : après l'ouverture en septembre 2021 du LRA de Cenon qui peut enfermer jusqu'à 12 personnes, y compris des familles, la Préfecture entend poser la première pierre début 2023 d'un nouveau CRA pouvant accueillir 140 personnes (avec familles et enfants) à Pessac ou Mérignac... La Cimade est partie prenante du Collectif anti-CRA « ni ici ni ailleurs » (2) qui s'est constitué contre ce projet et, de façon plus globale, pour la fermeture des lieux d'enfermement pour les étrangers, CRA et LRA. »

Propos recueillis par Isabelle Ufferte

(1) <https://www.lacimade.org/publication/rapport-2021-sur-les-centres-et-locaux-de-retention-administrative/>

(2) Le NPA est membre de ce collectif, plus d'information dans les précédents numéros d'Anticapitalistes ! et sur www.npa33.org, onglet «Collectif anticra»

Rectrice et préfète entre bêtise paperassière et crasse nationaliste...

Bien dans l'air du temps, c'est une situation ubuesque qu'a subie un collègue de Bordeaux, Guillermo, de nationalité hondurienne. Après plusieurs années de remplacements, il vient d'obtenir le concours d'enseignant certifié pour l'enseignement privé et il est affecté sur un poste à Bergerac. Mais à une semaine de la rentrée, il reçoit un message du rectorat lui annonçant que la préfecture a refusé sa demande de « dérogation de nationalité » et qu'il va perdre son affectation et le bénéfice du concours. Le choc.

Suite à une action en justice il y a quelques années de la LDH, du GISTI (groupe de soutien et d'information des immigrés), et de la CGT, les étudiants étrangers peuvent passer les concours

de l'enseignement privé, alors que leur titularisation est impossible dans la fonction publique. Le concours obtenu, c'est au rectorat de demander auprès de la préfecture la « dérogation de nationalité ». Normalement, une formalité. Ici, il paraît qu'un document manquait : l'attestation de JAPD... qui n'existe pas au Honduras. (JAPD : journée d'appel à la préparation de la défense)

Aberration administrative, brutalité contre les étrangers... notre collègue ne s'est pas laissé faire. Il a réussi à mobiliser des médias au moment où ils évoquaient tous la pénurie de profs. La rectrice et la préfète ont courageusement préféré éviter de s'expliquer devant les journalistes... et débloqué la situation.

Un toit, c'est un droit !

Nadia, pour le DAL33, nous parle de la vague d'expulsions de squats sur la Métropole et particulièrement de l'expulsion du squat du Carreau, dans le quartier de la Gare

Le 25 août la préfecture a expulsé de ce lieu de vie informel, plus d'une vingtaine de personnes, enfants en bas âge ou scolarisés, femme enceinte, personnes malades ou âgées. Il est difficile de préciser le nombre exact puisque régulièrement des personnes se retrouvant à la rue rejoignent le noyau mobilisé du Carreau. Après l'expulsion, des familles sont encore à la rue.

Dans quelles conditions cette expulsion a-t-elle eu lieu ?

Le projet d'expulsion n'a pas été communiqué, contrairement à la procédure habituelle, et les intéressé.es n'ont pu consulter le document administratif commandant l'expulsion qui précise notamment l'identité du propriétaire. En grand désarroi, chacun.e n'a pu prendre qu'un minimum d'affaires et plusieurs personnes ont dû laisser du matériel nécessaire à leur activité professionnelle.

L'arrivée de la trêve hivernale fait craindre une multiplication de ces expulsions dans les prochaines semaines. Il est à noter que cette trêve ne s'applique pas aux lieux de vie informels, comme en a témoigné l'expulsion qui s'est produite à La Zone Libre il y a deux ans.

Quelles solutions ont été proposées ?

La préfecture a proposé aux habitants.es de recourir aux services de l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) que certains ont accepté, c'est-à-dire un hébergement très provisoire. La plupart ont refusé, craignant de se retrouver avec pour seul toit celui d'un Centre de Retention Administrative et à terme une expulsion vers le pays d'origine. La préfecture ainsi que la mairie prennent prétexte de ces refus pour justifier leur inaction.

Quelle mobilisation s'est organisée pour venir en aide aux familles ?

Le milieu militant bordelais s'est vite emparé du problème. D'abord en faisant appel aux institutions et au secteur caritatif, notamment

– À la mairie de Bordeaux... qui n'a rien proposé, sous divers prétextes. Le courage politique n'a pas été au rendez-vous.

– Au 115 et au Samu Social : mais il n'y a plus de place dans les foyers d'hébergement pour au moins les 6 prochains mois.

Une expérimentation depuis le 1er septembre qui permet le renouvellement de la durée d'hébergement (jusqu'à 2 mois), réduit de fait la rotation des chambres tout en maintenant les familles dans une précarité de logement et la politique musclée menée par la préfecture qui jette chaque semaine davantage de personnes à la rue sans proposer de solution de relogement, aggravent la situation.

Un campement Solidaire sur la Place André Meunier a été proposé, pour sortir de l'urgence, obliger à une réflexion sur du long terme, replacer dans le domaine public et politique un problème emblématique d'une société où le droit de propriété prime sur le droit des personnes. La préfecture a envoyé la police nous déloger.

S'est alors mis en place un système de « canapé solidaire »... propositions d'hébergements au jour le jour, mais s'il répond à l'urgence, il arrime les personnes à la place André Meunier quotidiennement, dans l'attente de la proposition du jour.

Un appel à RESF a été lancé à la rentrée et quelques Comités de soutien sont en cours de constitution dans les écoles et établissements scolaires fréquentés par les enfants. Dans certains, comme par exemple Jean Jaurès à Cenon, grâce à la mobilisation de l'équipe éducative, les enfants peuvent prendre une douche entre midi et deux, leurs repas à la cantine sont plus conséquents, une aide administrative est organisée pour la famille. La situation insécure et anxiogène demeure néanmoins très difficile pour les enfants et entrave, malgré leur motivation, les acquisitions scolaires.

La mobilisation militante autour des familles témoigne à la fois de la vigueur de la solidarité mais aussi de la possibilité d'un espace de convergence des actions autour du logement. Se côtoient ainsi depuis un mois le Collectif DAL 33, les militants écologistes notamment d'XR, le milieu squat, les associations caritatives (notamment les maraudes), des citoyens qui par la revendication du droit au logement accèdent à l'action militante.

La solution est dans la réquisition de logements vides. Il y a 10 500 logements vides sur la Métropole.

Propos recueillis par Christine Héraud



Maison d'arrêt de Gradignan : inhumaine et indigne

Un rapport de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL) du 13 juillet a révélé que la densité carcérale de cette prison n'a fait que croître : 199 % contre 178 % en janvier dernier. Début juin, il y avait 864 détenus pour 434 places. Les « *quartiers maisons d'arrêt hommes* » sont les plus surpeuplés avec un taux d'occupation de 235 % dépassant largement la moyenne nationale.

Le rapport indique aussi jusqu'à 36 % d'absences du personnel pénitentiaire à cause des conditions de travail. Un agent peut ainsi se retrouver à surveiller 100 détenus. C'est propice aux violences de la part du personnel ou entre détenus.

Les conditions inacceptables d'incarcération sont pourtant connues depuis longtemps. Par exemple, dans des cellules de 7,90 à 10 m², les WC ne sont pas bien séparés du reste de la cellule. Les douches (pour la plupart insalubres) ne sont pas accessibles pour tous chaque jour. Les ordures s'accumulent dans les coursives avec des « *effluves nauséabonds* » et « *prolifération de nuisibles* ».



L'accès à la nourriture est aussi un problème, comme sa qualité. La sécurité incendie est également défaillante.

L'accès aux soins n'est pas garanti pour tous les détenus par manque d'effectifs et désorganisation. L'administration se permet de minimiser la gravité des situations cliniques voire de retarder ou annuler d'autorité des sorties médicales, une « *ingérence inacceptable* » selon la CGLPL.

À l'issue de sa visite, elle a conclu : « *eu égard à l'état du bâti dans la maison d'arrêt des hommes du centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan, l'hébergement d'êtres humains devrait y être proscrit* ».

Le projet de reconstruction totale qui devrait être achevé d'ici à 2027 a déjà une prévision de taux d'occupation de 150 %, soit 900 détenus pour 600 places.

La Contrôleure générale plaide pour des alternatives à la prison, des conditions dignes de détention et de bonnes conditions de travail du personnel pénitentier. Mais tout cela exige des moyens et une politique pour en finir avec la misère sociale et humaine de cette société d'autant plus clémente pour ses délinquants en col blanc qu'elle est violente pour les pauvres.

La prison de Gradignan, comme bien d'autres, est essentiellement occupée par des prisonniers issus des classes populaires. Les personnes issues de l'immigration y sont aussi plus nombreuses que dans le reste de la société. En finir avec la politique d'enfermement des « *classes dangereuses* », comme les définissait déjà Engels, ne peut être que l'œuvre des opprimés reprenant le contrôle de leurs vies.

Mónica

Sobriété ? Pas pour tout le monde

Libourne, Bordeaux, Mérignac, la Métropole... ces dernières semaines, nombre de maires ont tenu des conférences de presse sur le thème de la « *sobriété énergétique* » pour répondre à la crise climatique et à l'inflation. Toutes les municipalités sont impactées. Anziani, par exemple, pour la Métropole prévoit que la facture de gaz et d'électricité passerait de 3 millions d'euros en 2022 à 14 millions l'an prochain, 3,5 fois plus. Sur le budget global de la Métropole de 1885 millions, cela représente moins de 1%, mais nombre de municipalités seront en grandes difficultés.

Les mesures que les maires peuvent prendre sont assez limitées et à peu près partout les mêmes : couper la lumière la nuit, baisser le chauffage, renouveler les éclairages pour diminuer la consommation. Quelques évidences qui s'accompagnent d'atteintes aux conditions de travail, pour les personnels qui devront travailler dans des locaux plus froids, la plupart des maires annonçant un maximum de 19 degrés dans les bâtiments, sauf pour l'instant les crèches et les écoles. A Libourne, les gymnases seront ramenés à 10 degrés...

Dans le même sens, une association de cadres de la fonction publique, *Le sens du service public* (sic !) en appelle à développer le télétravail « *de façon beaucoup plus massive qu'aujourd'hui* »... se moquant visiblement pas mal de laisser la facture énergétique aux salariés qui seraient cantonnés chez eux. Elle demande aussi de baisser la température de l'eau des piscines... pour éviter que ne se reproduisent des fermetures, comme celles imposées dans une trentaine de communes par un exploitant privé, Vert Marine.

Les maires appliquent les directives de l'Etat, au prix d'une détérioration des services pour les usagers et des conditions de travail des salariés des municipalités. Mais leurs mesures ne peuvent pas être à la hauteur des problèmes posés. Impossible de mettre un coup d'arrêt à cette crise globale, économique et climatique, en respectant ceux qui en sont responsables, les véritables maîtres du jeu, propriétaires et dirigeants des multinationales, pour lesquels il n'y a aucune sobriété des profits.

FM.

Mois pour l'IVG

Interview de Mytille, co-présidente du Planning Familial 33

Mytille, pourrais-tu nous rappeler la manière dont le Planning Familial est engagé au quotidien pour la défense du droit et de l'accès à l'IVG ?

La défense et l'accès à l'IVG sont effectivement des missions importantes du Planning Familial qui se déclinent sur plusieurs volets.

Premièrement, nous accueillons toutes les personnes ayant besoin d'un accompagnement dans le parcours de l'IVG. Dans le cas d'un avortement « dans les délais » (moins de 14 semaines de grossesse), nous sommes présentes pour les écouter, les accompagner dans leur choix à poursuivre une grossesse ou pas et nous leur expliquons les démarches à suivre. Nous pouvons même physiquement être présentes lors de leurs rendez-vous, notamment pour les mineures.

Nous accompagnons également les personnes qui ne sont plus « dans les délais ». Dans ce cas, nous les orientons vers les pays de la communauté européenne : Espagne, Hollande, Angleterre où il est autorisé d'avorter jusqu'à 22 semaines dans certaines situations. Notre cagnotte en ligne sur notre site, destinée à aider à financer le voyage et les frais médicaux est permanente, car nous avons besoin du soutien militant pour rembourser les derniers et futurs accompagnements.

Deuxièmement, nous faisons de l'éducation et de l'information une priorité. Nous intervenons toute l'année dans les établissements scolaires sur le consentement, le plaisir, les IST... mais aussi sur la liberté à disposer de son corps. L'IVG

souffre encore de trop nombreux préjugés.

Troisièmement, le Planning Familial est engagé pour repousser le délai d'avortement. Dans l'Union Européenne, la France fait partie des pays ayant les délais les plus courts après le Portugal, la Croatie et la Slovénie.

Enfin, les missions du Planning s'inscrivent dans une démarche de solidarité internationale. Le sort des femmes du monde entier nous concerne et nous sommes de toutes les mobilisations pour exprimer notre solidarité contre des réformes réactionnaires ou quand l'IVG est remise en question. Une femme meurt toutes les 9 minutes dans le monde des conséquences d'un avortement clandestin !!

Pourquoi, cette année, consacrer un mois entier à cette question-là ?

La journée internationale de lutte pour le droit à l'IVG est le 28 septembre et tous les ans nous organisons un rassemblement en ville. Cette année, nous avons décidé localement d'encadrer cette date de plusieurs événements et d'informer sur l'IVG en continu sur nos réseaux sociaux. En effet, l'actualité est terrifiante : que ce soit aux Etats-Unis, en Hongrie ou en Pologne les reculs peuvent être aussi rapides qu'inattendus. Ce droit que nous avons acquis en France peut aussi nous être retiré.

Nous sommes aussi mobilisées contre la clause de conscience dont bénéficient les médecins. Le climat réactionnaire diffus dans notre pays et qui s'étend remet régulièrement en cause l'accès pour toutes à l'IVG.

Les moyens en baisse dans les hôpitaux mettent aussi en péril ce droit. Plus d'1,3 million de femmes sont situées à plus de 30 min d'un centre d'IVG par aspiration.

Dans la loi, le délai pour avorter est passé il y a un an de 12 à 14 semaines...

Pour nous, cet allongement était un effet d'annonce. L'ordre des médecins s'y est opposé ainsi que le Président de la République. La loi n'a pas été préparée et donc elle ne peut pas être correctement appliquée. On manque cruellement d'accompagnement en moyens humains, formation des professionnels et matériel. Les réticences de médecins hostiles à la loi pour des raisons idéologiques conservatrices associées à ce manque de volonté politique ont empêché de mettre en place immédiatement ce qui aurait été une réelle avancée pour les femmes.

Par ailleurs, il avait été annoncé que les sages-femmes pourraient pratiquer l'avortement par aspiration, mais le décret d'application n'est toujours pas passé.

Le ministre de la santé a annoncé que la pilule du lendemain serait accessible gratuitement pour toutes les femmes...

Pour nous c'est une très bonne nouvelle car c'était une revendication portée par le planning depuis très longtemps.

Mais cette loi, là encore, n'aura de sens que si de véritables moyens sont donnés : s'assurer de l'anonymat, diffuser largement l'information et bien sûr éduquer face à tous les préjugés qui peuvent exister sur la question.

Propos recueillis par Chloé

« So-so-so-Solidarité, avec les femmes du monde entier ! »

Nous étions près de 300 au rassemblement de soutien aux femmes iraniennes, appelé samedi 24 devant le Grand Théâtre par le Mouvement des kurdes en France (TJK-F), relayé par l'AG féministe. Le NPA était présent ainsi que l'UCL et Révolution permanente pour les organisations politiques, en l'absence remarquée des syndicats et des partis de gauche.

L'assassinat de Jina Mahsa Aminiir dans un commissariat de Téhéran, après son arrestation par la police des mœurs parce qu'elle ne portait pas le voile conformément à la loi, a suscité une révolte profonde et des manifestations dans tout le pays au cours desquelles les femmes coupent leurs cheveux et brûlent leurs voiles, bravant la répression violente qui a déjà fait, à l'heure où nous écrivons, près de 80 morts et plus 1200 arrestations. La colère s'est répandue comme une traînée de poudre à travers le pays, contre toutes les tyrannies, unissant toutes les ethnies.

Le rassemblement comptait une très forte représentation de Kurdes, hommes et femmes d'Iran, de Turquie ou de Syrie. L'une d'elles, originaire d'Iran où se trouve toute sa famille en butte à la répression, a coupé ses cheveux sur la place. Un voile a été symboliquement brûlé autour duquel les manifestant.e.s ont dansé.

Cette lutte est celle de toutes les femmes du monde pour leurs droits. Les manifestant.e.s se sont donnés RV pour les échéances féministes du 28 septembre pour l'IVG et au festival de l'AG féministe à la Halle des Douves, le 8 octobre à partir de 10h.

Jean-Louis Farguès

Notre camarade Jean-Louis Farguès est décédé cet été, après avoir essayé de maîtriser un cancer dont il parlait librement, avec lucidité et sa pointe d'humour piquante bien à lui.

Il était un scientifique, enseignant, biologiste, rigoureux sur les idées, aux convictions marxistes, internationalistes, athées. Il aimait le débat, faisait entendre simplement sa voix, ses idées, défendait ses convictions de façon démocratique sans chercher à s'imposer, mais sans concession, pour faire avancer une compréhension commune.

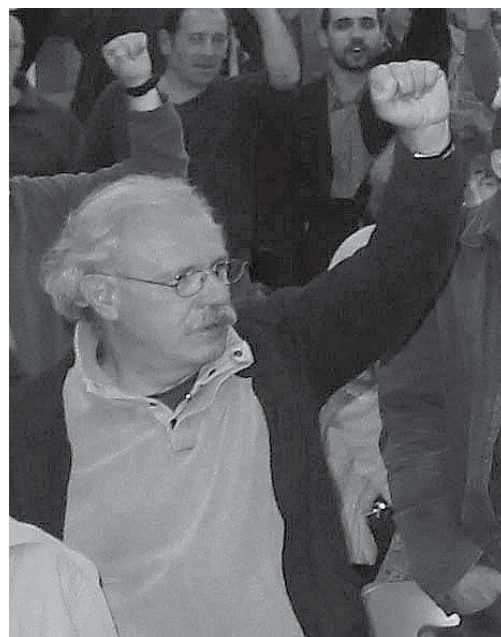
Jean-Louis avait commencé à militer d'abord à Toulouse dans les années 68, et avait rejoint les rangs de Lutte Ouvrière puis à Angoulême sous le pseudo de Ponty. Il a ensuite fait partie des camarades qui ont constitué le groupe Union Ouvrière dans les années 70. Après un temps éloigné du militantisme, il a rejoint la LCR et participé à la construction du NPA.

Internationaliste, il militait également à Palestine 33 et en solidarité avec les migrants, dans des collectifs de soutien et en aidant des familles, en donnant des cours... Il avait écrit plusieurs articles dans notre revue autour de ces questions.

Des articles aussi sur des livres, des films, et plus récemment sur les tests pour le Covid et l'industrie pharmaceutique.

Il part en nous laissant des souvenirs de débats et de moments chaleureux, et aussi une partie de sa bibliothèque, en particulier des livres marxistes qu'il a voulu mettre à disposition des camarades.

Lors des législatives de cette année, Jean-Louis, qui n'avait plus la force physique nécessaire, avait tenu à participer à la campagne des camarades du NPA sur la 3ème circonscription en contribuant à son financement. Il tenait à encourager les jeunes camarades qui y défendaient la perspective révolutionnaire et internationaliste. Lors du repas et débat que nous avons organisés pour le premier mai, il avait été heureux de voir la présence d'une jeunesse nombreuse et révoltée. Une jeunesse des idées, sa jeunesse, qu'il a entretenue jusqu'au bout. Salut camarade.



A lire

Les filles d'Égalie, de Gerd Brantenberg

Les filles d'Égalie est un roman culte de la féministe norvégienne Gerd Brantenberg, publié en 1977, qui vient d'être traduit en français pour la première fois en 2021.

En Égalie, les femmes ont le pouvoir. Ce sont elles qui gouvernent, qui travaillent pour faire vivre leurs familles tandis que les hommes, au foyer, gardent et éduquent les enfants, s'occupent des tâches ménagères tout en veillant à soigner leur apparence, à toujours être impeccables, disponibles. Les « garçons » portent ballerines colorées, corsages fleuris, minaudières... qui nourrissent l'essentiel de leurs conversations, et le soutien-verge obligatoire qui entrave leurs mouvements et leur fait honte, quand les « garses » paradedent torse nu dans les rues. Être choisi, décrocher un pacte pro-terge-paternité auprès d'une femme, toute la vie du jeune homme est tourné vers cet objectif, dont dépend son avenir. Il ne faut donc pas louper son entrée dans le monde lors du bal des débutants !

Dans la famille de Rut Brame, haute fonctionnaire de l'Etat, le jeune Pétronius a quinze ans et rêve de devenir marine-pêcheuse, mais les hommes ne peuvent occuper ces métiers physiques, de même que les postes à responsabilité. Il ne pourra exprimer sa révolte profonde contre sa condition d'homme-objet, d'objet sexuel qu'en créant un mouvement masculiniste avec quelques-uns de ses amis.

Ce monde est féminin... jusqu'au bout de la langue. Elle fait bon vivre en Égalie ! clament les garses. Tout le langage est féminisé, un moyen efficace de démontrer à quel point notre langue est sexiste et misogyne.

Gerd Brantenberg renverse tous les codes, sociaux, linguistiques, y compris ceux de la sexualité. Elle fait de notre société une satire impitoyable et hilarante et on est stupéfait de constater que, 45 ans plus tard, son récit reste tout aussi percutant.

Christine Héraud

Aux éditions Zulma, 22 €



Fête du NPA

**Pour la convergence des luttes
et l'unité des révolutionnaires**



21 h Spectacle

**Lecture-musicale
de ALLER SIMPLE**

texte de Erri de Luca

par Eric Chevance et Daniel Strugeon

suivi d'un échange avec les artistes
et des militants de la solidarité avec les migrants

19 h

allocution avec

Philippe POUTOU

porte-parole national du NPA

et

Isabelle UFFERTE

de la direction du NPA

débats

14h30

**Face à l'urgence climatique,
l'urgence de la révolution**

16h

Débat NPA-Lutte ouvrière

**Face à la faillite du
capitalisme, quelle politique
pour les révolutionnaires ?**

17h30

**SNU, conscription,
à bas l'encasernement
de la jeunesse**

animé par des camarades
du comité jeunes

Deux nouvelles expos du NPA 33

**Les capitalistes et leurs Etats nous entraînent vers
une catastrophe planétaire. A nous travailleur.es,
jeunes, d'en finir avec leur monde en faillite !**

**La lutte pour l'IVG et les droits des femmes,
une lutte internationale pour leur émancipation
et celle de toute la société**

restauration - animation - librairie - stands militants - jeux - vidéos - buvette

**samedi
22 octobre**

CENON

14h-23h Salle Victor Hugo 88 Cours Victor Hugo

Contact : contact@npa33.org - 07 83 64 43 49 - www.npa33.org